

Le Budget Participatif 2016 de Paris est lancé !

Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris, a lancé mardi l'édition 2016 du Budget Participatif. Ce dispositif, d'un montant unique au monde, mettra cette année l'accent sur les projets dans les quartiers populaires et verra la création d'un budget participatif dédié aux projets dans les écoles. Les Parisiens ont jusqu'au 19 février pour soumettre leurs idées.

Le budget participatif de Paris est le plus élevé au monde : il représente 500M€ sur l'ensemble de la mandature. Dispositif innovant de participation, il donne les clefs du budget de la Ville de Paris aux habitants, quel que soit leur âge ou leur nationalité, qui ont ainsi l'opportunité de proposer et de décider directement d'une partie des projets d'investissement mis en œuvre par la collectivité.

Créé en 2014, il est devenu en seulement deux éditions un rendez-vous incontournable de la démocratie locale parisienne. L'an dernier, ce sont près de 5.115 propositions qui ont été soumises et débattues, avant la vérification de leur faisabilité technique par les services municipaux. En septembre dernier, plus de 67.000 personnes ont participé à la votation.

La 3e édition, lancée aujourd'hui par Pauline Véron, traduit une nouvelle montée en charge du budget participatif. Il sera doté cette année de 100M€ – contre 75M€ en 2015 – dont 55M€ alloués aux projets à l'échelle des arrondissements – contre 37M€ en 2015.

30% de ce budget participatif sera directement fléché vers les quartiers populaires, dont l'Exécutif parisien a fait l'une de ses priorités. 10% seront quant à eux orientés vers les projets dans les écoles, afin de donner l'occasion aux plus jeunes d'être eux aussi des acteurs à part entière de la vie de leur cité.

Les Parisiens ont jusqu'au 19 février pour soumettre leurs projets, à l'échelle de Paris ou de leur arrondissement, sur la nouvelle plateforme numérique dédiée : www.budgetparticipatif.paris. Elle a été rendue plus ergonomique et intuitive, afin d'être accessible au plus grand nombre. Elle permet aussi plus facilement aux porteurs de projets, dont le contenu et l'objectif sont proches, de se regrouper en collectif.

De mars à mai, les Parisiens seront invités à participer à des ateliers de co-construction. De juin à septembre, chacun pourra consulter les projets qui seront ensuite soumis au vote à la rentrée de septembre.